



BLUTSPENDE SRK SCHWEIZ
TRANSFUSION CRS SUISSE
TRASFUSIONE CRS SVIZZERA

Chapitre

Chapitre 17 A2: Formulaire d'information pour les donneurs de sang

Entré en vigueur : 01.02.2019

Version : 15

Chapitre 17 A2 : Formulaire d'information pour les donneurs de sang

Risques pour le donneur

Le don de sang consiste en une ponction veineuse au pli du coude permettant de prélever près de 500 ml de sang en 10 minutes environ. Cette perte rapide de sang est généralement bien supportée par une personne en bonne santé. Vos réponses au questionnaire médical, la prise de la pression artérielle et le dosage de l'hémoglobine nous permettent de vous éviter de donner de votre sang s'il existe une situation qui représente un risque prévisible pour votre santé. Néanmoins, malgré la prise de toutes les mesures de précaution, certains effets indésirables ne peuvent être évités :

- Chute de la pression artérielle à l'origine d'un malaise,
- Manifestations locales au niveau du point de ponction (hématome ou lésion du nerf sous-jacent).

La majorité de ces effets est sans gravité et de très courte durée. Mais des complications exceptionnelles, éventuellement sévères (p. ex. réduction de la mobilité du bras de longue durée), ne peuvent être totalement exclues. Votre centre de transfusion vous donnera toute précision utile sur la manière de les éviter ou de les traiter.

Après un don de sang, il faut respecter un délai d'attente d'au moins 12 heures avant de pratiquer des activités/loisirs ou d'exercer des professions qui pourraient mettre en danger le donneur de sang directement ou d'autres personnes.

Mesures de précaution visant à réduire le risque pour le receveur :

1. Situations à risque

Il existe un risque dès lors que des agents infectieux présents dans votre sang peuvent être transmis à un patient, même si vous n'êtes pas ou si vous ne vous sentez pas malade. C'est sur la base de vos réponses au questionnaire médical que nous essayons d'évaluer ce risque. Transfusion CRS Suisse a mis en place des prescriptions claires permettant de déterminer votre aptitude au don de sang. En conséquence, vous pouvez être refusé(e) pour le don de sang de manière transitoire ou définitive.

Les situations à risque suivantes constituent une contre-indication définitive au don de sang

1. Test positif pour les marqueurs du VIH, de l'hépatite C, de l'hépatite B et de l'agent de la syphilis
2. Rapport sexuel* contre rémunération pécuniaire, drogues ou médicaments
3. Injection de drogue (ancienne ou actuelle)
4. Transfusions sanguines après le 01.01.1980
5. Séjour de 6 mois au total ou plus au Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse, Irlande du Nord, Ile de Man, Iles anglo-normandes, Gibraltar, Malouines) entre le 01.01.1980 et le 31.12.1996

Les situations à risque suivantes peuvent constituer une contre-indication temporaire au don de sang

6. Séjour dans une région où sévit le paludisme au cours des 6 derniers mois, en l'absence de tout problème de santé (en cas de maladie avec fièvre, le signaler au médecin du SRTS)
7. Survenue d'une maladie sexuellement transmissible au cours des 12 derniers mois
8. Changement de partenaire sexuel* au cours des 4 derniers mois
9. Rapport sexuel* avec des partenaires changeants/successifs au cours des 12 derniers mois
10. Rapport sexuel* masculin avec un ou plusieurs hommes au cours des 12 derniers mois
11. Séjour d'une durée d'au moins 6 mois au total au cours des 12 derniers mois dans des pays où le taux de l'infection à VIH est élevé
12. Rapport sexuel* au cours des 12 derniers mois avec des partenaires exposé(e)s à l'une des situations à risque mentionnées sous points 1 à 4 ou 7 à 11 ; l'exclusion temporaire est de 6 mois après un rapport sexuel avec des partenaires contaminés par l'hépatite B ou C

*rapport protégé ou non

Vous restez libre, en tout temps et sans devoir fournir de motif, de vous retirer du don de sang avant, pendant ou après le don et de vous opposer à l'utilisation du sang donné, pour autant qu'il n'ait pas encore été transfusé.

2. Tests biologiques

Le dépistage systématique du VIH (virus du sida), des virus des hépatites B, C et E, de l'agent de la syphilis et, si nécessaire, du virus Parvo B19 et de celui de l'hépatite A est pratiqué lors de chaque don de sang. Si l'un des tests est réactif, vous en êtes immédiatement informé(e) et le sang donné n'est pas transfusé. Néanmoins, il existe toujours un certain délai entre le moment de la contamination et celui à partir duquel les tests biologiques deviennent réactifs. Il est alors possible qu'un agent infectieux soit transmis au receveur sans que le centre de transfusion ne puisse le reconnaître et l'éviter. C'est pourquoi la sincérité de vos réponses au questionnaire est essentielle. De même, on détermine chez chaque donneur les groupes sanguins ABO, Rhésus D et éventuellement d'autres groupes importants en médecine transfusionnelle (à l'aide d'analyses génétiques si nécessaire).

3. Veuillez informer votre centre de transfusion sanguine dans les meilleurs délais si

- Au cours des jours suivant le don, vous ou une personne de votre entourage proche deviez être malade,
- vous réalisez ultérieurement ne pas avoir répondu de façon appropriée au questionnaire médical,
- des complications devaient survenir à la suite de votre don de sang.

Les données personnelles collectées dans le cadre du don de sang sont soumises au secret médical et utilisées exclusivement par Transfusion CRS Suisse et les services régionaux de transfusion sanguine. Ces derniers sont légalement tenus de signaler aux autorités toute maladie soumise à déclaration obligatoire.

Nom: KAP_17A2_f_Formulaire_information	Version: 15	Date: 15.11.2018
Owner: sam	Processus d'entreprise/partiel: 2_2_3	Prescriptions: Oui
	WMMA: Non	Page: 1 de 1